



Maurice ISLER
Délégué Syndical Central EDF SA
Portable : 06 98 56 84 38
Email : maurice.isler@edf.fr

EN PÉRIODE DE SURCHAUFFE, GARDONS NOTRE LUCIDITÉ ET NOTRE TÉNACITÉ.

Début 2013, le rapport de la Cour des comptes stigmatise, au lieu de mettre en évidence, les rémunérations des agents EDF et ERDF. Depuis, les directions s'interdisent quasiment de dépenser 1 euro de plus par agent sur les grands dossiers, la finance veille au grain. La référence, le dogme en 2013, c'est la moyenne des salaires en France, c'est la moyenne du temps de travail, c'est la moyenne des RTT, c'est la moyenne !

A FO, nous le savons, EDF ce n'est pas la moyenne de la France, des rémunérations en France, car EDF c'est une entreprise tout à fait spécifique par ses emplois, ses activités de toute nature et au service, à la croisée des grands enjeux industriels, économiques, sociaux et environnementaux.

A FO, nous refusons et nous refuserons toujours d'être au plus près de la moyenne, car c'est un raisonnement qui ne fera que nous tirer vers le bas. Ce sont nos spécificités qui ont créé la force de l'entreprise avec les salariés au centre.

NÉGOCIATION AU PAS DE COURSE POUR LE CONTRAT DE GÉNÉRATION, MAIS UNE POLITIQUE DE PETITS PAS !

La négociation se déroule en un temps record du 4 juin au 2 juillet. La loi a été votée le 1^{er} mars 2013, suite à un accord interprofessionnel signé par toutes les grandes confédérations syndicales dont FO. Un projet d'accord est soumis au périmètre du groupe EDF (hors RTE). Malheureusement le projet d'accord est verrouillé par l'autocensure du groupe en matière financière et de créativité. Refus de faire apparaître le mi-temps attractif dans le cadre du transfert des compétences intergénérationnelles pour les fins de carrière. **En fait, la direction propose uniquement un élargissement des pratiques d'EDF SA et d'ERDF aux entreprises du groupe, en grand nombre, mais de petites dimension et représentant au total, dans cette configuration, environ 5 % des effectifs du groupe.**

Le projet d'accord pour FO n'est pas attractif ; la loi représente le minimum légal. Le manque d'ambition de la direction conduit à penser qu'il n'y aura pas d'accord, mais un plan d'action unilatéral du groupe EDF. Dommage c'était une occasion en or pour EDF, à un moment où environ 30 % du personnel nous quitte d'ici 2020 et 40 % de l'effectif actuel devrait nous rejoindre.

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable